

La participation citoyenne dans les bibliothèques et dans les milieux archivistiques : regards croisés

Siham Alaoui

Le développement spectaculaire du numérique a bouleversé les modalités de la création, du traitement et de l'exploitation de l'information. Dans l'optique du Web participatif, ou encore du Web 2.0, la collaboration des usagers à la description des objets documentaires numériques est, de nos jours, omniprésente. Dans l'univers des LAM (*Libraries, Archives and Museums*), notamment des bibliothèques et des Archives, des pratiques participatives ont commencé à se propager. En bibliothèque, la collaboration des usagers se cristallise à travers les fonctionnalités offertes par les *catalogues 2.0*, ces dispositifs technologiques qui offrent désormais aux usagers la possibilité d'annoter les notices bibliographiques et d'enrichir leurs contenus. La finalité ultime de ces catalogues est d'améliorer la qualité de repérage des ressources documentaires, notamment dans un contexte marqué par l'explosion des données massives (*Big data*). En outre,

sous l'influence de la démocratie participative favorisant une implication plus active du citoyen dans l'espace public, les *bibliothèques participatives* ont vu le jour. Perçues comme des agents de médiation documentaire plus ouverts, plus axés sur les citoyens et sur leurs besoins, ces institutions reflètent un fort désir d'innovation et de partage des savoirs dans une perspective de sociabilité et de respect mutuel.

Du côté de l'archivistique, cette dimension collaborative prend un autre virage. D'un point de vue sociétal, le dispositif de création, de gestion, de diffusion et d'exploitation des documents d'archives se réalise dans une optique de témoignage, de légitimation et de défense des actions individuelles et collectives. C'est dans cette lignée de pensée que de nouvelles pratiques participatives se voient apparaître. Les archives communautaires témoignent du désir d'un groupe social de collecter, de gérer, de sauvegarder et de valoriser

son patrimoine archivistique. Aussi, avec l'essor des technologies, l'archive participative, ou encore les archives 2.0 a émergé en tant que pratique mettant à profit les fonctionnalités du Web 2.0 pour impliquer les citoyens dans un large éventail d'interventions sur les documents, collections ou fonds d'archives publics.

Les bibliothèques et les centres d'archives, ces institutions de mémoire, n'échappent pas à cette dimension participative. Désirant améliorer la qualité de leurs services et de jouer d'une meilleure visibilité auprès de leurs communautés d'utilisateurs, ces organisations socioculturelles s'emparent des stratégies invitant le grand public à prendre part dans les activités bibliothéconomiques et archivistiques.

Dans notre article, nous nous efforcerons de nuancer cette dimension participative et de démontrer ses manifestations des points de vue bibliothéconomique et archivistique. Il s'agit également de souligner les aspects de convergence et de divergence entre ces deux disciplines. Nous tentons aussi de situer ces formes participatives dans la sphère socioculturelle, tout en abordant la question du positionnement des professionnels de l'information (bibliothécaires, archivistes et techniciens en

documentation) dans la chaîne de la médiation documentaire.

1. Émergence et évolution de la participation comme mouvement caractérisant la société actuelle

De nos jours, on assiste à de nouvelles mutations sociales qui tendent vers l'ouverture et la collaboration du grand public aux activités politiques, culturelles, économiques et sociales. La démocratie participative a ainsi émergé au courant des dernières années en tant qu'un mouvement social visant l'implication du citoyen dans les affaires publiques¹. Le citoyen devient désormais un acteur actif qui est amené à prendre part dans les décisions des institutions publiques en faisant connaître ses propres opinions et conceptions. Cette tendance est devenue encore plus populaire avec l'omniprésence des technologies du Web 2.0, ces dispositifs de socialisation qui transforment les internautes de simples utilisateurs passifs à des utilisateurs actifs, collaborateurs, créateurs de contenus. Dans ce sens, on retient le *crowdsourcing* comme démarche misant sur le partage de l'expertise scientifique des internautes – ou encore les citoyens dans un sens plus large – et la mise à profit de leurs compétences techniques et intellectuelles pour réaliser une ou plusieurs activités en ligne², par exemple la conception d'un produit de consommation, le développement d'un site Web institutionnel ou commercial. Les citoyens deviennent ainsi des agents collaborateurs à plusieurs niveaux.

Les bibliothèques et les centres d'archives, ces institutions de mémoire, n'échappent pas à cette dimension participative. Désirant améliorer la

¹ Patsias, Latendresse et Bherer, 2012 ; Kutay, 2015 ; Lalande et Vermeersch, 2017

² Moirez, 2013 ; Eveleigh, 2017

qualité de leurs services et de jouir d'une meilleure visibilité auprès de leurs communautés d'utilisateurs, ces organisations socioculturelles s'emparent des stratégies invitant le grand public à prendre part dans les activités bibliothéconomiques et archivistiques. L'idée est de se rapprocher des clientèles cibles, de concevoir des produits et services documentaires adaptés aux besoins de celles-ci et d'instaurer une certaine dynamique et agilité dans les processus d'affaires stratégiques et opérationnels. En bibliothéconomie, les *bibliothèques participatives* ont émergé en tant qu'un troisième lieu visant à impliquer les citoyens d'une manière activement dans les projets et les activités de la bibliothèque. En archivistique, la participation commence à se tailler une place considérable dans les pratiques des institutions d'archives, ces entités qui jouissent d'un pouvoir régulateur dans la société. Plusieurs pratiques collaboratives ont ainsi vu le jour, dont les *archives communautaires* et l'*archive participative*. Nous allons détailler chacune de ces formes participatives à travers les lignes subséquentes.

2. La bibliothèque participative : une institution fondée sur le 2.0

2.1. Une transition du bureaucratique vers le participatif

Les missions des bibliothèques s'articulent autour d'un principe clé : desservir les utilisateurs dans la diversité de leurs profils académiques et sociodémographiques. Afin de mener à bien cette mission, les bibliothèques optent, entre autres, pour des projets d'informatisation des fonds documentaires. Telles institutions, jouissant d'un pouvoir social important et autrefois basées sur une structure bureaucratique, étaient fondées sur une approche centrée sur le système. Cette vision traduit la tendance à concevoir et à mettre en place

des infrastructures technologiques dédiées à l'automatisation des tâches de la gestion des bibliothèques (activités de la chaîne documentaire telles que l'acquisition, le traitement et analyse documentaire, accès, etc.), et ce, en partant d'une approche axée sur l'amélioration de la productivité et la diffusion des extraits (produits finaux) documentaires auprès des utilisateurs. Néanmoins, une telle orientation ne correspondait pas à la dynamique associée aux activités socioculturelles des bibliothèques : celles-ci existent *pour* les utilisateurs, et en même temps, leurs missions, activités et produits sont structurés *par* les utilisateurs. Ainsi, une reconceptualisation des stratégies et politiques des bibliothèques était nécessaire. Cela a permis en effet de situer l'utilisateur au centre des missions bibliothéconomiques. Cette nouvelle orientation dicte une implication active des bibliothécaires avec les utilisateurs, afin de cerner les besoins de ces derniers et leur offrir des produits et services documentaires qui font en sorte que leur taux de satisfaction soit plus important. L'évolution d'une telle conception du système vers l'utilisateur témoigne du souci des bibliothèques de garder une bonne image auprès de leur communauté desservie. Mentionnons, dans ce sens et à titre d'exemple, la consultation des utilisateurs lorsqu'il s'agit de mettre en place un nouveau dispositif technologique dédié à la gestion des ressources documentaires (par exemple, la définition des préférences quant à la convivialité de l'interface, le choix de la solution logicielle, la définition des facettes pour la filtration des résultats de la recherche, etc.). Une telle démarche s'avère à la fois stratégique et sociale : elle influe sur l'orientation stratégique de la bibliothèque dans le sens où elle redéfinit les objectifs à accomplir, tant sur le court, le moyen que le long terme, et ce, en fonction des préférences des utilisateurs. Elle revêt aussi une dimension sociale

grâce aux interactions avec les usagers. Ces échanges forment une dynamique continue qui rajoute une couche de socialisation encore plus importante pour les bibliothèques en tant que troisième lieu. Avec l'intégration de plus en plus effective de cette philosophie dans les orientations des bibliothèques, ces dernières ont opté pour la réingénierie de leurs dispositifs de médiation documentaire. On retient ici l'exemple des *catalogues 2.0*, qui témoignent de l'intégration de la dimension collaborative dans les dispositifs de la médiation en bibliothèque.

2.2. Les catalogues 2.0 : un nouveau dispositif pour la collaboration des usagers en bibliothèque

Les catalogues des bibliothèques sont des recueils de données bibliographiques, présentées d'une façon normalisée pour décrire les ressources documentaires détenues par la bibliothèque. Ils se révèlent des dispositifs de médiation documentaire par excellence : ils constituent pour l'utilisateur la porte d'accès au large éventail des collections détenues par la bibliothèque. Grâce à une exploitation rationnelle des fonctionnalités de ces médias, l'utilisateur effectue la recherche documentaire de façon autonome ou avec l'assistance du bibliothécaire, le cas échéant.

Les catalogues, dans leur acception traditionnelle, s'apparentent à des dispositifs de médiation *unidirectionnels* : le bibliothécaire ou le technicien en documentation effectue le traitement et l'analyse des ressources documentaires pour faciliter leur accès par le lecteur qui effectue la recherche documentaire. Le caractère linéaire de cette médiation ne laisse cependant pas place à l'utilisateur pour s'exprimer, juger de la qualité du catalogage, et d'une façon générale, pour réagir face aux produits documentaires mis à sa disposition. Or, les usagers arrivent avec leurs propres

compétences informationnelles qui résultent de l'accumulation de l'expérience personnelle et professionnelle. Cela donne en effet naissance à une diversité d'opinions sur la qualité du catalogage, notamment pour ce qui a trait à l'utilisation des descripteurs, le choix de l'indice classificatoire, la suggestion d'une correction des données bibliographiques telle que la date de publication d'un livre, etc. Ce postulat exige ainsi la définition de nouvelles fonctionnalités documentaires de nature collaborative pour les catalogues de bibliothèque : les *catalogues 2.0*.

S'inspirant des balises collaboratives du Web 2.0, les catalogues 2.0 sont des outils de socialisation pour les usagers des bibliothèques. Grâce à des options d'ajout des commentaires, d'étiquettes, de tags ou de descripteurs (mots-clés), ces acteurs sont aptes à s'engager dans le processus de l'enrichissement des données bibliographiques que les catalogues renferment, de même que la valorisation de la ressource documentaire traitée (par exemple le partage d'opinions avec d'autres lecteurs, comme c'est le cas pour l'achat des livres sur Amazon). Forts de cette implication, les usagers se rejoignent aux bibliothécaires et techniciens en documentation dans le processus du traitement et de l'analyse documentaire. Les interactions entre les bibliothécaires et les usagers améliorent la qualité du catalogage et permettent, par conséquent, de multiplier les chances du repérage documentaire. Dans cette lignée de pensée, les usagers se transforment en des agents de médiation à double profil : ils sont à la fois des *émetteurs* de l'information relative à la ressource diffusée (enrichissement des données bibliographiques, évaluation de la ressource, etc.), et les *récepteurs* de celle-ci (utilisation et appropriation personnelle). Il est dès lors évident de conclure que la chaîne

de médiation documentaire se veut désormais rétroactive, multidirectionnelle, en boucle, puisque les usagers réagissent et expriment leurs opinions qui doivent, à leur tour, être prises en considération par les bibliothécaires pour des améliorations futures de la qualité des catalogues. Grâce à ces avantages, les catalogues 2.0 se sont de plus en plus propagés dans les bibliothèques québécoises, notamment

Les catalogues 2.0 et les bibliothèques participatives sont de bons exemples illustrant l'ouverture des bibliothèques et leur évolution en fonction des besoins de leurs usagers. Force est ainsi d'admettre que ces formes participatives viennent cristalliser encore plus la mission vitale de ces institutions de mémoire : desservir les usagers et faciliter leur accès aux produits et services documentaires.

dans les bibliothèques universitaires (le catalogue *Atrium* de l'Université de Montréal, *Ariane* de l'Université Laval, etc.). Il est estimé que la communauté desservie dans le contexte académique possède les habiletés informationnelles nécessaires à l'exploitation de cette génération de catalogues. En outre, plusieurs formations sont offertes par les bibliothécaires pour une utilisation rationnelle de tels dispositifs.

La prolifération des catalogues 2.0, conjuguée aux manifestations de la démocratie participative, a mobilisé les bibliothèques pour intégrer les dimensions collaboratives à une échelle plus large, citons à titre d'exemple les activités d'animation, l'aménagement des bibliothèques, en sus des diverses opérations de la chaîne documentaire (acquisition, traitement, analyse, diffusion, etc.). Les *bibliothèques participatives* ont ainsi vu le jour.

2.3. La bibliothèque participative : le troisième lieu en évolution

La bibliothèque participative, ou bibliothèque 2.0, est un espace de socialisation et de collaboration. Fondée sur les principes de la démocratie, notamment l'égalité, elle incite les usagers à s'impliquer dans diverses activités. Dépassant la simple intervention sur les opérations de la chaîne documentaire (principe des catalogues 2.0), les usagers sont invités à prendre part dans l'organisation des événements de la bibliothèque, l'élaboration des produits documentaires, l'aménagement des espaces, etc. Bref, il s'agit de la co-construction de la bibliothèque et de la co-conception des produits et services, que ce soit dans un environnement physique ou numérique. Mentionnons, dans ce sens, les projets d'aménagement des bibliothèques dans le cadre des initiatives environnementales axées sur le développement durable (espaces verts), où les usagers-citoyens, physiquement présents ou géographiquement dispersés, sont amenés à collaborer et à faire part de leurs suggestions pour que la bibliothèque de leur arrondissement, de leur commune ou de leur région soit mieux aménagée en fonction des valeurs environnementales. On cite aussi l'exemple de la conception d'un site Web interactif dédié à la communauté des usagers jeunes pour des fins ludiques, ou encore, la création d'un

espace de divertissement, physique ou virtuel, pour les usagers adolescents s'intéressant aux films documentaires sur l'histoire du Québec. Il pourrait être légitime, dans ce cas, de réaliser un sondage auprès des usagers cibles afin de les inciter à partager leurs opinions et à suggérer des pistes potentiellement utiles pour la conception de tels produits ou services. Cela est particulièrement intéressant dans la mesure où ces derniers seront mieux adaptés à la réalité de la clientèle desservie.

La bibliothèque participative offre ainsi la possibilité de délibérer, de défendre les idées personnelles et de participer à des décisions collectives : c'est s'imposer dans l'espace public. Cette collaboration revêt de multiples intérêts pour la bibliothèque. On pense ici au développement des compétences et au partage du savoir-faire, tant pour les professionnels de l'information que pour les usagers. En outre, la cohabitation des deux parties crée un espace de socialisation marqué par le respect mutuel et la valorisation de la créativité d'autrui. C'est aussi une bonne opportunité pour les usagers pour développer leur sens de responsabilité en tant que citoyens et pour veiller à l'intérêt général de la communauté dont ils font partie.

Les bibliothèques participatives sont devenues de plus en plus populaires en Europe (France, Belgique, Suisse, entre autres), et ce, au courant des années 2010³. En Amérique du Nord, et plus précisément au Québec, les projets des bibliothèques participatives ont commencé à mieux se propager au courant des dernières années⁴. On pense aux *ruches d'art*, aux *médialabs* et aux *fab labs*. Ces formes participatives encouragent la créativité

des usagers et mobilisent leur potentiel d'innovation pour créer de nouveaux produits et services documentaires, grâce à des dispositifs technologiques évolutifs (design en 3D par exemple). La bibliothèque se transforme ainsi en un laboratoire ou encore en un espace de création novateur.

La bibliothèque participative offre ainsi la possibilité de délibérer, de défendre les idées personnelles et de participer à des décisions collectives : c'est s'imposer dans l'espace public.

Les catalogues 2.0 et les bibliothèques participatives sont de bons exemples illustrant l'ouverture des bibliothèques et leur évolution en fonction des besoins de leurs usagers. Force est ainsi d'admettre que ces formes participatives viennent cristalliser encore plus la mission vitale de ces institutions de mémoire : desservir les usagers et faciliter leur accès aux produits et services documentaires. Elles laissent aussi une place importante pour ces acteurs afin d'intervenir dans les diverses activités des bibliothèques, et d'accompagner, à leur tour, ces institutions dans leur mission de la démocratisation du savoir. Si la bibliothèque participative promeut l'implication du citoyen dans ce genre de missions, la participation en archivistique prend un autre virage. C'est ce qui sera démystifié dans la section suivante.

3. La participation dans le monde archivistique : deux pratiques qui coexistent

Dans l'univers archivistique, la dimension participative est différemment

³ Le Deuff, 2010; Moirez, 2013; Bats, 2015; Jovignot et Russeil, 2016

⁴ Bibliothèques de Montréal, 2017; Desautels et Saint-Jacques Couture, 2018; Martel, 2018; Parent, 2018

appréhendée. Cela est dû à la nature même des documents d'archives. À la différence de la conception bibliothéconomique qui considère que les ressources documentaires possèdent leur identité absolue en elles-mêmes, indépendamment des facteurs externes, les documents d'archives sont des objets documentaires *organiques*, c'est-à-dire qu'ils sont générés par et pour leurs créateurs et ce, dans des contextes bien définis. C'est cet aspect organique qui définit la *personnalité* du document d'archives⁵, c'est-à-dire sa signification, sa valeur de preuve, de témoignage ou d'information. Cela étant dit, la participation aux interventions archivistiques doit s'insérer dans cette sphère organique et la maintenir, ce qui a donné en effet naissance à une tendance de la collaboration des groupes sociaux à la gestion et à la constitution de la mémoire collective. Il s'agit des archives communautaires (*community archives*).

3.1. Les archives communautaires

Les archives communautaires sont un regroupement des archives, des collections, des fonds et d'autres objets patrimoniaux propres à une communauté, à un groupe social donné. Elles sont créées, accumulées, décrites et conservées par un ensemble d'individus ou de communautés désirant rendre compte de leur patrimoine culturel, et ce, sur la base des expériences partagées, des intérêts communs ou encore de l'identité collective⁶. Ce qui différencie le dispositif de la gestion des archives communautaires par rapport aux interventions archivistiques traditionnelles est l'*autonomie*. Les opérations de collecte, de description et de préservation se réalisent par les individus qui possèdent, créent ou accumulent ces archives, et ce, sans avoir recours

à l'intervention formelle de l'archiviste ou du gestionnaire des documents. En plus, les archives communautaires sont gérées en fonction des intérêts des individus impliqués, car, finalement, elles sont créées par ces individus et existent pour eux. Nous estimons que les archives communautaires sont la porte d'ouverture du grand public à des interventions archivistiques à une échelle plus large, celle de la participation. Cette pratique collective reflète aussi la conscience de l'importance de la mémoire communautaire, elle-même faisant partie de la mémoire de la nation dans son ensemble. Ainsi, il est évident d'affirmer que les citoyens adoptent désormais les rôles de l'archiviste en tant que constructeur, gestionnaire et gardien de la mémoire collective. On ne peut s'empêcher de citer, dans cette perspective, le fameux exemple des *Archives gaies du Québec* (<http://agq.qc.ca/>), qui est un regroupement socioculturel qui vise la collecte, la gestion et la sauvegarde des archives de la communauté LGBTQ (Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres et queer). Les processus archivistiques sont réalisés par et pour leurs créateurs, en fonction de leurs besoins. Cette amorce de la participation dans la constitution, la gestion et la valorisation des archives communautaires s'est encore plus développée avec l'exploitation massive des technologies. L'archive participative, ou les archives 2.0, témoigne de cette évolution.

3.2. L'archive participative ou les archives 2.0 : le citoyen au cœur des interventions archivistiques

La prolifération du numérique a engendré une production documentaire en croissance exponentielle, ce qui a fait naître de nouveaux enjeux liés à la maîtrise de cette masse documentaire de plus en plus décentralisée. Le Web 2.0 est venu pallier ces risques : grâce à des

5 Cardin, 1995

6 Hurley, 2016; Sheffielded, 2017

fonctionnalités de partage et de collaboration, les usagers-internautes peuvent désormais participer à l'annotation, à la description, à l'indexation, à l'identification (tags) et à l'enrichissement

L'archive participative se situe dans un courant visant, à l'instar des bibliothèques, à faciliter l'accès aux ressources documentaires. Toutefois, la philosophie semble différente : si les bibliothèques optent pour la collaboration des citoyens dans une optique des relations publiques, de fidélisation, de promotion des valeurs socioculturelles (instruction, responsabilité sociale, etc.), l'archive participative est, pour sa part, axée sur l'objet documentaire (fonds, collection, document d'archives).

des documents d'archives/collections/fonds numériques, et ce, peu importe leur emplacement géographique. Ce tournant est marqué par l'avènement de l'archive participative, ou des archives 2.0⁷. Nous employons ici l'expression *archive participative* au singulier pour référer au dispositif de la création, et de

la gestion, entre autres, des archives, plutôt qu'aux archives en tant qu'objets (si le vocable est employé au pluriel). Cette participation s'inscrit dans la continuité de la pratique des archives communautaires, et ce, dans le sens où les citoyens se veulent autonomes quant à la gestion des objets documentaires créés par eux-mêmes ou mis à leur disposition. Mentionnons dans cette lignée de pensée, les manifestations du *crowdsourcing* et de l'indexation collaborative. L'archive participative implique ainsi l'usage des technologies du Web 2.0 afin d'orienter les pratiques archivistiques vers une meilleure agilité et une véritable ouverture. C'est le reflet d'une approche axée sur l'utilisateur⁸. Ce dernier, en usant de ses habiletés informationnelles, intervient directement sur un large éventail des ressources documentaires disponibles sur l'espace virtuel.

C'est en considérant ces dimensions que les institutions culturelles ont commencé à développer une conscience quant à l'importance de la participation citoyenne dans les activités de gestion de la mémoire collective. On projette ici la lumière sur le projet de recherche de grande envergure, conduit par Christian Boudreau, professeur à l'École nationale d'administration publique, et visant l'étude de la mise en valeur des archives au Québec dans le cadre d'une plateforme participative en ligne. Ce projet de recherche, financé par le Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture dans le cadre de son programme d'actions concertées et réalisées en partenariat avec le Ministère de la Culture et des Communications⁹, s'inscrit dans le cadre du plan culturel numérique lancé par le Gouvernement du Québec.

⁸ Theimer, 2011

⁹ www.frqsc.gouv.qc.ca/fr/la-recherche/la-recherche-financee-par-le-frqsc/projets-de-recherche/projet/mise-en-valeur-des-archives-au-quebec-experimentation-d-une-plateforme-participative-en-ligne-xf2im0bl1508425966325

⁷ Huvila, 2008; Moirez, 2012; Spindler, 2014; Iacovino, 2014; Eveleigh, 2017

La ville de Québec, la ville de Gatineau, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) seront des intervenants essentiels dans ce projet : elles mettront en ligne une grande variété des collections patrimoniales, et inviteront les citoyens à les annoter, les décrire et les indexer.

L'archive participative se situe dans un courant visant, à l'instar des bibliothèques, à faciliter l'accès aux ressources documentaires. Toutefois, la philosophie semble différente : si les bibliothèques optent pour la collaboration des citoyens dans une optique des relations publiques, de fidélisation, de promotion des valeurs socioculturelles (instruction, responsabilité sociale, etc.), l'archive participative est, pour sa part, axée sur l'objet documentaire (fonds, collection, document d'archives). Cela est justifié par l'importance que revêtent ces objets comme source de pouvoir dans la société et en tant que mécanisme de maintien du lien social. Ils permettent de légitimer les actions publiques et de les défendre.

L'implication citoyenne dans les processus archivistiques joue un rôle prépondérant dans la valorisation des archives. Celles-ci, pour être effectivement exploitées, gagneraient à être promues auprès des clientèles cibles. Cela s'apparente en effet au marketing d'un produit ou d'un service, lesquels doivent être connus auprès du groupe de consommateurs visés, pour qu'ils soient achetés ou utilisés. En termes archivistiques, si un fonds, une collection ou des documents d'archives sont à être exploités, ils doivent tout d'abord être mis en valeur. Cela ne peut se faire que par la description, l'identification et la description qui fournissent les éléments de base reflétant ① la forme de l'objet documentaire, ② son identité et ③ sa valeur. Cette valorisation permet d'attirer des usagers potentiels des archives, promeut leur fidélisation et aide à tisser

des liens de confiance entre le public et les services d'archives. Il n'est donc pas étonnant de constater de nombreux auteurs mettant le point sur la mise en valeur des archives comme un préalable à leur exploitation efficace¹⁰. Ces auteurs se rejoignent dans l'idée selon laquelle la valorisation des archives devrait être reconnue comme une fonction clé devant s'intégrer à toutes les étapes de la chaîne archivistique (acquisition, gestion, description, classement, indexation, diffusion, exploitation), notamment dans un contexte numérique marqué par la croissance de la production documentaire et la multiplication des enjeux liés à l'accès.

Si les institutions de mémoire se sont emparées, de nos jours, des formes participatives afin de jouir d'une meilleure visibilité, de tisser des liens de fidélisation avec les publics cibles et de promouvoir les valeurs liées à l'accès équitable à l'information documentaire, cette collaboration engendre toutefois des enjeux qu'il importe de tenir en compte.

Ces formes participatives évolutives dont les institutions de mémoire s'emparent, constituent un tournant majeur dans les pratiques de la médiation documentaire. Qu'en est-il ainsi du rôle des professionnels de l'information dans cette sphère ? Jusqu'à quel point pourrait-on affirmer que le citoyen

¹⁰ Cardin et Desilets, 2017, 2018

devient un acteur dans cette médiation ? Quelle légitimité pour lui dans l'espace socioculturel public ?

4. La participation dans les bibliothèques et les institutions d'archives : promesse ou menace ?

Si les institutions de mémoire se sont emparées, de nos jours, des formes participatives afin de jouir d'une meilleure visibilité, de tisser des liens de fidélisation avec les publics cibles et de promouvoir les valeurs liées à l'accès équitable à l'information documentaire, cette collaboration engendre toutefois des enjeux qu'il importe de tenir en compte. Certes, ce mouvement participatif s'inscrit dans l'optique de la transparence dans les missions socioculturelles des institutions publiques afin d'encourager la collaboration citoyenne à tous les niveaux. Néanmoins, il n'en demeure pas moins que le citoyen, en tant qu'acteur social qui se rejoint désormais à la sphère des intervenants traditionnels dans ces institutions de mémoire, constitue une source de déséquilibre et de réingénierie des rôles de ces acteurs.

D'entrée de jeu, le pouvoir des acteurs de bibliothèques ou encore des centres d'archives est désormais partagé avec les citoyens. Ces derniers, par leur implication active dans les programmations culturelles de ces institutions, s'imposent et débattent leurs idées. Les interventions sur les activités et ressources documentaires font de ces citoyens des acteurs qui *dirigent* les missions bibliothéconomiques et archivistiques. Ainsi, force est de constater qu'ils jouissent d'un pouvoir stratégique, bien qu'il soit indirect, dans ces institutions. Une telle situation engendre des conflits politico-culturels au sein des bibliothèques et des centres d'archives, car les professionnels de l'information étaient depuis longtemps considérés comme des agents de médiation par

excellence et jouissaient d'un pouvoir considérable de régulation et de reconnaissance dans la sphère socioculturelle, puisqu'ils sont les acteurs qui favorisent un meilleur accès à l'information documentaire. Afin de résoudre cette tension, les bibliothécaires, les archivistes et les autres acteurs organisationnels doivent faire preuve d'une meilleure flexibilité afin de parvenir à une conciliation entre leurs rôles et ceux qui émergent suite à la participation citoyenne. Aussi, en partant d'une perspective de gestion, pour que la participation citoyenne soit effective dans les bibliothèques et les institutions d'archives, ces institutions doivent opter pour des styles de gestion plus participatifs, plus dynamiques et agiles, plutôt qu'un style bureaucratique basé sur la détention du pouvoir par les supérieurs. Le changement de la philosophie de l'organisation vers une meilleure ouverture permettra de mieux cristalliser cette collaboration et de rejoindre un public encore plus large.

Par ailleurs, les citoyens impliqués dans une telle participation, que ce soit dans un contexte bibliothéconomique ou archivistique, sont, la plupart du temps, des usagers non spécialistes. Bien qu'ils possèdent des compétences informationnelles leur permettant d'intervenir sur les objets documentaires, il n'en reste pas moins que leurs actions sont non conformes aux normes et règles reconnues dans le domaine. Le *crowdsourcing* est ainsi une pratique qui doit être orientée, contrôlée et régulée par les professionnels de l'information. Les mots-clefs et les descripteurs attribués aux ressources documentaires, de même que les contenus déposés en ligne par les citoyens, doivent être évalués en fonction des normes professionnelles en vigueur. Les professionnels de l'information possèdent, dans cet ordre d'idées, une mission d'ajustement, d'accompagnement pour les citoyens dans leurs activités collaboratives. La chaîne de

La participation citoyenne en milieu bibliothéconomique ou archivistique témoigne de l'ouverture et de la dynamique des institutions de mémoire. Grâce à l'essor des technologies du Web 2.0 et aux fonctionnalités de collaboration et de socialisation, notamment le *crowdsourcing* et l'utilisation des métadonnées sociales, les bibliothèques participatives, les archives communautaires et les archives 2.0 ont vu le jour.

médiation documentaire s'apparentera ainsi, grâce à la collaboration du grand public, à une boucle où professionnels et usagers non spécialistes coexistent.

Conclusion

La participation citoyenne en milieu bibliothéconomique ou archivistique témoigne de l'ouverture et de la dynamique des institutions de mémoire. Grâce à l'essor des technologies du Web 2.0 et aux fonctionnalités de collaboration et de socialisation, notamment le *crowdsourcing* et l'utilisation des métadonnées sociales, les bibliothèques participatives, les archives communautaires et les archives 2.0 ont vu le jour. Bien que les bibliothèques et les centres d'archives aient, comme fondements de leur mission, des finalités différentes, soit la focalisation sur les activités en opposition à celle sur les objets documentaires, ils se rejoignent désormais dans un seul but : favoriser l'accès aux ressources documentaires et partager le pouvoir avec les citoyens.

Ce tournant dans l'univers socio-culturel constitue un virage dans la médiation documentaire. Les professionnels de l'information – bibliothécaires, archivistes ou techniciens en documentation – sont appelés à se remettre en question et à redéfinir leurs rôles dans ce contexte de participation. Autrefois détenteurs d'un rôle absolu dans la médiation des savoirs, ils doivent

aujourd'hui concilier leurs missions avec celles des citoyens : ces deux parties entrent dans une chaîne de communication rétroactive et itérative, et ce, dans le sens où ils cocréent des contenus dans l'espace numérique et reçoivent des rétroactions pour les ajuster afin qu'ils répondent aux normes sociales et professionnelles. L'agilité et l'ouverture sont donc deux caractéristiques essentielles à la survie des bibliothèques et des centres d'archives contemporains, faute de quoi ils seront menacés par la disparition, vu l'autonomie dont le public commencé à jouir en tant qu'usagers des ressources documentaires dans l'univers numérique.

Siham Alaoui est étudiante au doctorat en archivistique et en communication publique à l'Université Laval. Elle a occupé, en 2017, un poste de responsable de la bibliothèque et du service d'archives de l'Institut supérieur de traduction à Rabat, Maroc. Elle détient un baccalauréat en sciences de l'information (2009) de l'École des sciences de l'information (ESI) du Maroc et une maîtrise en sciences de l'information (2015) de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI) de l'Université de Montréal. Elle s'est tracé un parcours multidisciplinaire en sciences de l'information, et plus particulièrement en bibliothéconomie et en archivistique. Elle s'est impliquée dans différents milieux professionnels au Maroc et au Québec : bibliothèques, services d'archives, organisations publiques à vocation administrative, etc., où elle a conduit de nombreux projets. Son expérience professionnelle lui a permis d'amorcer des recherches liées à son champ d'expertise : elle s'intéresse plus précisément aux processus par lesquels les systèmes de gestion documentaire archivistiques sont intégrés en milieu organisationnel, et aux différentes formes de la médiation documentaire. Elle est auteure de plusieurs articles scientifiques et professionnels en archivistique et en bibliothéconomie, publiés dans des revues québécoises et internationales.

SOURCES CITÉES

- Cardin, M. et Desilets, C. 2018. La coagrégation de contenus en publicité: un premier laboratoire pour l'archivistique ouverte. Dans *Consommer l'information: de la gestion à la médiation documentaire*, sous la direction de M. Cardin et A. Klein (p. 7- 26). Québec: Presses de l'Université Laval.
- Cardin, M. et Desilets, C. 2017. Conservation et valorisation collaboratives dans une perspective marketing: vers un modèle d'archivistique ouverte, *Communication présentée au congrès World Library and information de l'IFLA*. Repéré à : <http://library.ifla.org/1799/1/S08-2017-desilets-fr.pdf>
- Cardin, M. 1995. *Archivistique, information, organisation, mémoire: l'exemple du mouvement coopératif Desjardins*. Québec: Éditions Septentrion.
- Bats, R. 2015. *Construire des pratiques participatives dans les bibliothèques*. [s.l.]: Presses de l'ENSSIB.
- Bibliothèques de Montréal. 2016. *Les bibliothèques de Montréal: initiatives 2016*. Repéré à : http://bibliomontreal.com/doc/initiatives/2016/initiatives_2016_bibliothèques_de_montréal.pdf
- Desautels, J. et Saint-Jacques Couture, M. 2018. «Dix conseils pour monter votre fab lab, inspirés de l'expérience d'implantation du fab lab de Brossard», *Documentation et bibliothèques*, vol. 64, n° 2, p. 31-39.
- Eveleigh, A. 2017. Participatory archives. Dans *Currents of archival thinking*, sous la direction de H. MacNeil et T. Eastwood (p. 299-325). Californie: Libraries Unlimited.
- Hurley, G. 2016. «Community Archives, community clouds: enabling digital preservation for Small Archives», *Archivaria*, vol. 81, p. 129-150. Repéré à : <https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/13561>
- Huvila, I. 2008. «Participatory archive: towards decentralised curation, radical user orientation and broader contextualisation of records management», *Archival Science*, vol. 8, n° 1, p. 15-36. Repéré à : www.istohuvila.se/files/IstoHuvila_ParticipatoryArchivePrePrint.pdf
- Iacovino, L. 2012. «Reshaping identity and Memory: balancing competing human rights in the participatory archive», *Communication présentée au Conseil international des archives*, Brisbane, Australie. Repéré à : <http://ica2012.ica.org/files/pdf/Full%20papers%20upload/ica12Final00092.pdf>
- Jovignot, L. et Russeil, G. 2016. «Cyclo-biblio, porte-parole à vélo des valeurs des bibliothèques», *Bibliothèques*, n° 87, p. 8-13. Repéré à : www.cyclingforlibraries.org/cyclobiblio/wp-content/uploads/2017/01/Cyclo-biblio_article_Bibliothèques_ABF_dec2016.pdf
- Kutay, A. 2015. «Limits of participatory democracy in European governance», *European law journal*, vol. 21, n° 6, p. 803-818. <https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.1111/eulj.12156>
- Lalande, A. et Vermeersch, L. 2017. «Qu'est-ce que la démocratie participative?», *Vacarme*, vol. 81, n° 4, p. 53-53. doi:10.3917/vaca.081.0053.
- Le Deuff, O. 2010. «La bibliothèque 2.0: Genèse et évolutions d'un concept», *Les Cahiers du numérique*, vol. 6, n° 1, p. 97-118. Repéré à : www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2010-1-page-97.htm.
- Martel, M. 2018. «Modéliser la maison des communs: l'évaluation de l'impact des fab labs en bibliothèque», *Documentation et bibliothèques*, vol. 64, n° 2, p. 23-30.
- Moirez, P. 2013. «Bibliothèques, crowdsourcing, métadonnées sociales», *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 5, p. 32-36. Repéré à : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-05-0032-007>.
- Moirez, P. 2012. *Archives participatives*. Repéré à : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/file/index/docid/725420/filename/ArchivesParticipatives_PMoirez.pdf
- Parent, M.-H. 2018. «Bibliothèques publiques et animation en fab labs et médialabs», *Documentation et bibliothèques*, vol. 64, n° 2, p. 5-13.
- Patsias, C., Bherer, L. et Latendresse, A. 2013. «Participatory democracy, decentralization and local governance: the Montreal participatory budget in the light of empowered participatory governance», *International journal of urban and regional research*, vol. 37, n° 6, p. 2214-2230. Repéré à : <https://doi-org.acces.bibl.ulaval.ca/10.1111/j.1468-2427.2012.01171.x>
- Sheffield, R. 2017. Community archives. Dans *Currents of archival thinking*, sous la direction de H. MacNeil et T. Eastwood (p. 352-376). Californie: Libraries Unlimited.
- Spindler, R. 2014. *An Evaluation of Crowdsourcing and Participatory Archives Projects for Archival Description and Transcription*. Repéré à : <https://repository.asu.edu/attachments/135630/content/Research%20Paper%20v3.pdf>
- Theimer, K. 2011. «What Is the Meaning of Archives 2.0?», *The American archivist*, vol. 74, p. 58-68. Repéré à : <http://americanarchivist.org/doi/pdf/10.17723/aarc.74.1.h7tn4m4027407666?code=SAME-site>